

Discours du Président du Conseil Régional  
Signature du Pacte Lorraine  
Mardi 17 septembre 2013 – Hôtel de Matignon

Le temps est loin, Monsieur le Premier Ministre, où nous fréquentions les réunions de travail animées par Jean Poperen. Vous vous souvenez – c'est loin – pourtant, ce temps est aujourd'hui bien présent car nous traitons comme aujourd'hui, de la France Industrielle, de la croissance, de l'emploi.

Ce matin, ici à l'Hôtel de Matignon, c'est l'avenir industriel de la Lorraine et de son positionnement économique aux plans national et international qui nous réunit.

Nous allons signer dans le salon jaune, un Pacte pour la Lorraine.

Ce Pacte de croissance industrielle, s'inscrit dans la politique nationale que vous conduisez selon les orientations données par le Président de la République. Le Pacte Lorraine s'inscrit pleinement dans la nouvelle France industrielle voulue par François Hollande.

Dès 2004, j'ai eu pour objectif d'engager la Région Lorraine dans la société de la connaissance et de l'innovation : voie incontournable pour reconquérir des positions industrielles que, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, la Lorraine a perdues.

Il faut du temps, Monsieur le Premier Ministre, pour réorienter les sillons de l'Histoire, dépasser les postures, se dégager des habitudes, des pré-supposés, s'élever au-dessus des doutes, faire reconnaître la nécessité de l'unité vraie avant de l'obtenir.

Et puis, pas à pas, les choses changent à condition de ne pas renoncer, attendre le bon moment et savoir le saisir, offrir, s'effacer pour avancer, savoir que le pouvoir n'existe pas et que seule la responsabilité finit par s'imposer.

C'est ainsi que nous sommes parvenus à la conviction partagée, démontrée et acceptée que le potentiel économique, académique et technologique lorrain existait, qu'il pouvait donner davantage de résultats et qu'il convenait, par conséquent, de le valoriser au bénéfice des entreprises lorraines et de l'emploi des Lorrains.

De cette unité, nous avons dégagé nos priorités stratégiques, fondées sur des potentiels réels, c'est-à-dire sur des marchés répondant aux principaux besoins de la société actuelle.

Des priorités qui affirment les valeurs du développement durable, et nécessitent l'engagement des partenaires sociaux et institutionnels lorrains.

Le lieu où s'est forgée cette unité est la Conférence Régionale de la Mobilisation Economique et de la Promotion de l'Innovation (CRMEPI) que j'ai installée et réunie dans un partenariat étroit avec le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental de Lorraine (CESEL), entouré efficacement par le Président de l'Université, les représentants des grandes écoles, les Présidents régionaux des organismes consulaires, les Présidents des Conseils Généraux, les représentants des villes et des agglomérations universitaires de Metz et Nancy.

Je n'oublie pas Monsieur le Préfet de Région qui s'est pleinement investi à nos côtés.

Avec le Président du CESEL, Roger Cayzelle, nous avons ordonné notre travail collectif autour des thèmes stratégiques que sont les matériaux, l'énergie, les procédés en combinant filières actuelles et filières d'avenir. Nous avons proposé de faire de la Lorraine, le cœur de la Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des procédés (VEME).

Nous vous l'avons proposé, vous l'avez accepté et vous avez mandaté le Préfet de Région. Nous avons travaillé. Les Lorrains se sont engagés. Le Préfet de Région, le Président du CESEL et moi-même avons pré-sélectionné les projets répondant le mieux aux priorités stratégiques. Votre Gouvernement a nourri le contenu du Pacte et vous l'avez approuvé.

Le Pacte, que nous allons signer, comporte 16 actions opérationnelles. Je ne vais pas en dresser la liste. Elles sont ciblées. Elles valorisent le potentiel lorrain dans le domaine des matériaux, de l'énergie et des procédés. Les actions proposées dans une démarche innovante associent secteur public et initiatives entrepreneuriales. Elles accroissent la capacité d'innovation des entreprises régionales. Elles positionnent la Lorraine sur les secteurs d'avenir. Elles renforcent la compétitivité des filières existantes. Elles accompagnent l'attractivité des territoires lorrains.

Ces 16 actions construisent les 3 objectifs stratégiques retenus par le Pacte :

- faire de la Lorraine le cœur d'une Vallée Européenne des Matériaux, de l'Energie et des procédés,
- dynamiser les filières lorraines d'excellence et d'avenir,
- promouvoir des démarches innovantes d'attractivité et d'aménagement des territoires.

Le Pacte consacre un mode de gouvernance permettant un suivi permanent associant des acteurs lorrain :

- la Conférence Régionale de la Mobilisation Economique et de la Promotion de l'Innovation (CRMEPI),
- la Conférence tripartite Etat-Région-Partenaires Sociaux,
- le Comité d'Orientation de la BPI Lorraine,
- les partenaires de la Formation au sein du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP).

Le Pacte met en place une ingénierie financière permettant de mobiliser dans des conditions optimales des financements régionaux, nationaux et européens, dans un partenariat public-privé ; c'est pourquoi l'ensemble du Pacte est conçu en cohérence avec les priorités nationales et européennes.

J'ai conscience, Monsieur le Premier Ministre, que la signature du Pacte, appelle au travail et à l'engagement.

C'est une nouvelle période pleine de responsabilité qui s'ouvre.

Il nous faudra expliquer le sens et les objectifs du Pacte avant même son contenu. Faire comprendre que son contenu compte moins que le potentiel qu'il porte et permet. Dire que sa force ne se trouve pas dans les mots qui l'écrivent, ni dans les chiffres qu'il engage. Sa force est dans l'engagement et la détermination commune de tous les Lorrains.

Le Pacte n'est pas un acte de réparation, il est action et force d'avenir à construire. Il est mouvement. Le Pacte donnera des résultats en rapport à la qualité de nos engagements, à notre capacité à travailler ensemble, à la considération donnée aux réalités vécues par les partenaires sociaux et à la place qui leur sera reconnue dans l'application du Pacte. Intelligence collective et Responsabilité devront être placées au-dessus de toute considération de pouvoir.

Les assemblées régionales ne ménageront pas leurs efforts pour :

- organiser et mettre en réseau les acteurs lorrains et leurs projets afin de créer un écosystème entrepreneurial raisonné et cohérent dans le domaine des matériaux, de l'énergie, et des procédés,
- mettre en synergie les acteurs stratégiques en matière d'avancées technologiques dans les domaines de l'énergie, des matériaux et des procédés : le CEA Tech (Centre du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives), l'IRT (Institut de Recherche Technologique) et l'antenne lorraine de la SATT (Société d'Accélération du Transfert de Technologies),
- conforter nos laboratoires et nos centres de recherche universitaires, et renforcer les passerelles vers le tissu économique lorrain,
- construire un pôle d'excellence de la transition énergétique,
- renforcer l'ancrage lorrain des entreprises dans le domaine de la VEME,
- faire de la Lorraine le pilote de la Silver Economy en développant une industrie autour de la télésanté, de l'e-santé et des technologies biomédicales,
- accroître la compétitivité de la filière forêt-bois,
- rendre la Lorraine agricole plus compétitive et innovante,
- soutenir les actions innovantes dans l'économie sociale et solidaire,
- orienter les politiques économiques et entrepreneuriales vers la Grande Région et l'international,
- accompagner la révolution nécessaire de la formation professionnelle, au service de l'emploi.

Avions-nous besoin de ce Pacte ? oui, assurément.

Parce que le Pacte signifie que l'Etat reconnaît les potentiels lorrains, la dynamique et les efforts engagés.

L'Etat accompagne la Lorraine dans les défis que nous, Lorrains, voulons relever et gagner.

C'est cela que nous exprimons ici ce matin.